



BILAN FINANCIER 2021 BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM)
<http://ardm.eu/>

Bilan financier de l'association (hors École d'Été & Week-End Jeunes Chercheurs)

Ce premier tableau présente les comptes de l'année 2022 hors Ecole d'Été 2021 et Week-End Jeunes Chercheurs 2021.

Recettes		Dépenses	
Intérêts 2021	309,21	Frais Séminaire National	0,00
Cotisations chèques	648,00	Réunions bureau/comité	0,00
Cotisations PayPal	7 140,00	Lien avec la communauté (CFEM, Collège des sociétés savantes académiques de France)	550,00
Cotisations Virement	1 200,00	Salaires et cotisations sociales	0,00
Cotisations espèces	0,00	Site ARDM (OVH + amortissement)	576,00
Dons et royalties	215,24	Publications (revue RDM, actes de EE2019)	2 803,31€
Vente Actes	0,00	Assurance	708,00
Subvention	0,00	Fonctionnement régulier	69,85
		Frais bancaires (Comptes Crédit Agricole, La Poste, Paypal)	469,95
		Subvention (WEJCH, EE)	0,00
TOTAL	9 512,45	TOTAL	5 177,11

Résultat recettes – dépenses : + 4 405,19 €

Tableau 1. Comptes partiels de l'année 2021

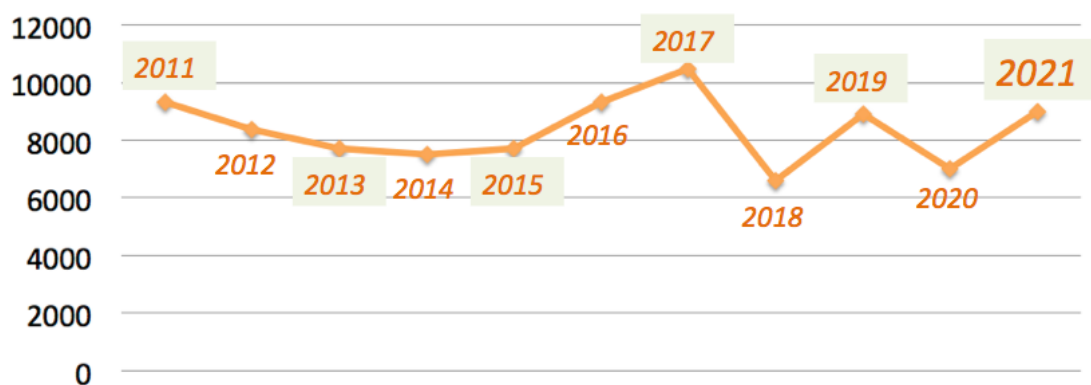
Le bilan présente un bénéfice de 4 405,19 € qui semble être d'abord la conséquence de la crise sanitaire, mais aussi de l'augmentation du nombre d'adhérents. La partie suivante détaille ce bilan.

Commentaires sur le bilan financier 2021

Postes recettes

Les recettes de cotisation (8 988 € cette année) sont légèrement supérieures au prévisionnel et elles font état d'une hausse pour cette année pour retrouver le niveau de 2019, après une année un peu plus basse en 2020. Cependant le niveau de cotisation de 2017 n'est pas retrouvé.

Pour information : 7 022€ de recettes dues aux cotisations en 2020 ; 8 900€ en 2019 ; 6 577 € en 2018 ; 10 491 € en 2017 ; 9 341 € en 2016 ; 7 730 € en 2015 ; 7 515 € en 2014.



Graphique 1. Evolution des recettes de cotisation depuis 2011 (les années surlignées sont des années d'Ecole d'Eté)

Pour expliquer cette hausse en 2021, nous pouvons repérer une augmentation du nombre d'adhérents par rapport à 2020 d'environ 35 adhérents. 2021 a été une année d'école d'été (EE21 à l'île de Ré, octobre 2021). Il est habituel que les années avec école d'été enregistrent plus d'adhésions que les années sans école d'été. La recette de cotisations 2019 était ainsi sensiblement équivalente (légèrement inférieure) à celle de 2021.

Les cotisations 2021 payées en 2021 se répartissent comme suit :

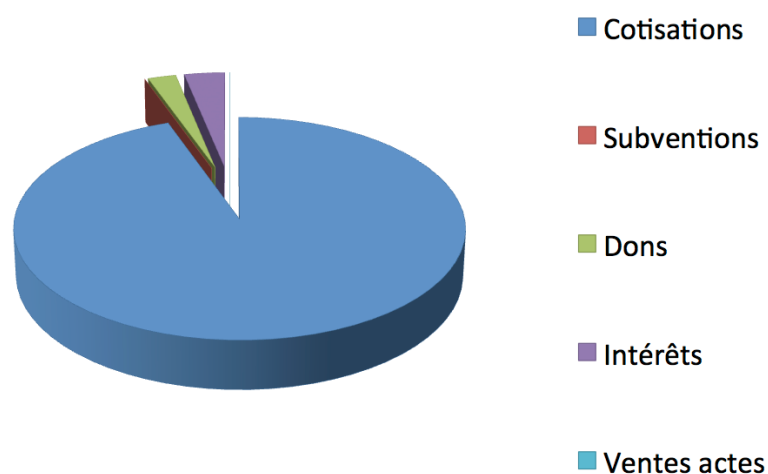
- 89 cotisations en tarif réduit (12 €) ;
- 126 cotisations en tarif plein (60 €).

Les subventions sont toujours associées à des manifestations, mais pas au fonctionnement de l'association. En particulier la subvention du LDAR pour le séminaire national 2021 a été versée en 2020, raison pour laquelle elle n'apparaît pas dans le budget 2021. Elle s'élevait à 400€.

Les dons réguliers de Régis Gras (vente du logiciel CHIC), de Guy Brousseau (vente livre Springer) et de certains adhérents constituent également un complément de recettes : celui-ci est d'un montant de 215,24 € en 2021.

Enfin les intérêts des comptes sur livret s'élèvent à 309,21€ en 2021.

Le graphique 2 ci-après récapitule les différents postes de recettes. Il met en évidence la part primordiale (et quasi-exclusive) des recettes de cotisation dans le budget.



Graphique 2. Répartition des recettes par postes 2021

Postes dépenses

En 2021 (effet positif de la crise sanitaire ?), les dépenses dues aux déplacements ont été réduites à 0 € puisque toutes les réunions du comité et du bureau se sont faites à distance. De même les deux séminaires nationaux (en janvier et en mars), se sont réalisés en distanciel.

Concernant ses liens avec la communauté des sociétés savantes, nous sommes à jour des cotisations à la CFEM. En outre la cotisation 2020 a été inférieure à celle de l'année précédente (360 € en 2020). De plus, l'ARDM a adhéré cette année au Collège des sociétés savantes académiques de France (pour un montant de 200 €).

L'association ne compte plus de salarié depuis 2019 et n'a plus à payer de cotisation sociale.

En 2021, l'association continue à financer l'amortissement de l'investissement lié à la refonte du site web de l'association (500€) ainsi que les coûts occasionnés par la gestion du site à l'entreprise OVH.

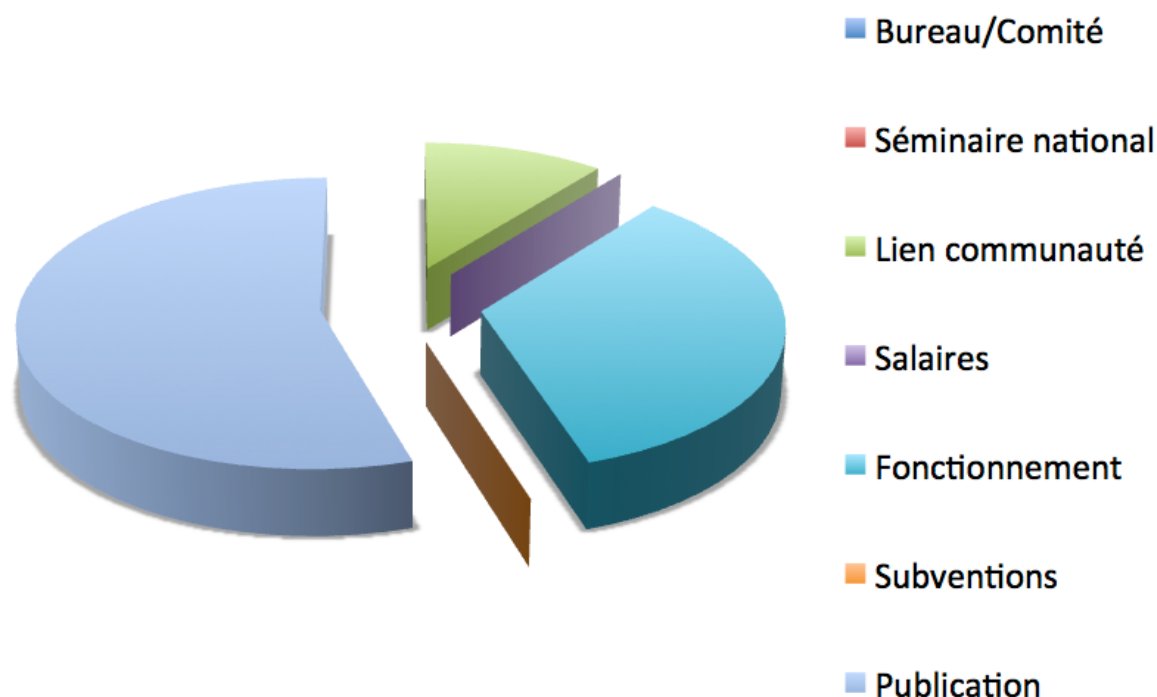
Le montant des subventions allouées aux manifestations de l'association s'élève à 0€ : les organisateurs du WEJCH 2021 ayant pu fonctionner sans la subvention de 1 000 € initialement octroyée.

Les frais de publication concernent les actes papier de l'école d'été 2019 à Autrans.

Les frais de fonctionnement correspondent à des frais d'envoi de documents liés à l'organisation de l'association.

Les frais bancaires, d'un montant de 469,95 €, sont répartis entre différents comptes (Crédit Agricole, La Poste et Paypal).

Les dépenses se répartissent alors comme suit :



Graphique 3. Répartition des dépenses par postes 2021

Bilan financier définitif du Week-End Jeunes Chercheurs 2021

La gestion du WEJCH 2021 était assurée par Valentin ROUSSEL, Ana Jimena LEMES, Dorian COTRON et Nadia ZEBICHE.

Le deuxième tableau présente les comptes du Week-End des Jeunes Chercheurs 2021 qui s'est déroulé à Nantes du 11 au 13 novembre 2021. En gris figurent les recettes ou dépenses non encore effectives mais anticipées.

Recettes		Dépenses	
Frais inscription et hébergement	1 710,00	Hébergement - Restauration	3 155,95
Subvention ARDM	0,00	Location salle de séminaire	460,00
Subvention LDAR, PARIS	300,00	Déplacement chercheurs invités	441,03
Subvention UMR CNRS 8524, LILLE	500,00	Prises en charge inscriptions (non encore débitée)	360,00
Subvention IREM de LILLE	500,00		
Subvention S2HEP, LYON	500,00		
Subvention CREN, NANTES (non encore créditée)	400,00		
Subvention CREN, NANTES (non encore créditée)	500,00		
TOTAL	4 410,00	TOTAL	4 416,98
Perçu au (10/01/2022)	3 510,00	Total débité (10/01/2022)	4 056,98
Résultat recettes – dépenses: -6,98 €			
- 546,98 € (au 01/01/2022)			

Tableau 2. Comptes définitifs du WEJCH 2021

La subvention de 500€ promise par ELICC (Nantes) n'a pas encore été perçue mais devrait l'être sous peu. L'obtention de nombreuses subventions a permis de ne pas avoir besoin de la subvention initialement allouée par l'ARDM (1 000 €).

De plus, le reversement des inscriptions à certains jeunes chercheurs non pris en charge par leur institution n'a pas encore été effectué à ce jour (360 €).

Bilan financier (partiel) de l'Ecole d'Eté 2021

Le troisième tableau présente l'état des comptes de l'Ecole d'Eté 2021. Ces comptes sont partiels et ne représentent qu'un bilan d'étape puisqu'il reste encore la publication des actes et qu'on attend encore des subventions non versées. La gestion financière de l'Ecole d'Eté est assurée par Fabrice Vandebrouck.

Recettes		Dépenses	
Frais inscription participants	71 020,00 €	Hébergement, restauration	68 523,86 €
Subventions	1 000,00 €	Frais de fonctionnement	1 071,00 €
		Remboursement trop perçu	590,00
TOTAL	72 020,00 €	TOTAL	70 184,86 €
Résultat recettes - dépenses: + 1 245,14 €			

Tableau 3. Comptes partiels non définitifs de l'Ecole d'Eté 2021

Bilan général de l'exercice 2021

Ce quatrième tableau présente un bilan général en incluant les trois bilans.

Recettes		Dépenses	
Recettes WEJCH2021	3 510,00 €	Dépenses WEJCH 2021	4 056,98 €
Recettes EE 2021	71 020,00 €	Dépenses EE 2021	70 184,86 €
Recettes ARDM	9 512,45 €	Dépenses ARDM	5 177,11 €
TOTAL	84 042,45 €	TOTAL	79 418,95 €
Résultat (recettes – dépenses) : + 4 623,50 €			

Tableau 4. Bilan général 2021

Etat des comptes au 01/01/2022

Le cinquième tableau présente les mouvements affectant les comptes.

Etat des comptes ARDM au 01/01/2021	+ 64 728,19 €
Etat des comptes ARDM au 01/01/2022	+ 68 591,23 €
<i>Compte courant CA</i>	<i>+ 5 403,14 €</i>
<i>Comptes livrets</i>	<i>+ 55 734,79 €</i>
<i>Compte Paypal</i>	<i>+ 187,06 €</i>
<i>Compte EE</i>	<i>+ 7 266,24 €</i>
<i>Monnaie</i>	<i>+ 0,00 €</i>

Tableau 5. Etat des comptes au 01/01/2022

Ainsi en 2021, nous pouvons constater une certaine stabilisation de l'état des comptes, malgré l'annulation de tous les déplacements des intervenants des séminaires nationaux et des membres du comité. Notons par ailleurs qu'une association comme la nôtre se doit d'avoir une trésorerie importante en raison notamment du fait que certaines années, l'ARDM doit avancer la quasi totalité du budget de l'école d'été, qui peut atteindre 60 000€ environ.

Budget prévisionnel 2022

Nous présentons enfin le budget prévisionnel pour 2022 :

Recettes		Dépenses	
Intérêts 2022	300	Réunions bureau/comité	2 000
cotisations chèques	300	Frais déplacements Séminaire National	2 500
cotisations cartes/Paypal	8 000	Lien communauté	1 000
Cotisations espèces	100	Subventions	1 500
Subventions	600	Site ARDM	500
		MAIF	750
		Frais bancaires	450
		Fonctionnement régulier	100
		Revue RDM	500
TOTAL	9 300	TOTAL	9 300

Déficit prévu (recettes – dépenses) : 0 €

Tableau 6. Budget prévisionnel 2022